

Le 27 juin 2012

L'honorable Leona Aglukkaq, C.P., députée
Ministre
Santé Canada
Édifrice Brooke Claxton, Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

L'honorable Jason Kenney, C.P., député
Ministre
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

Madame la ministre et Monsieur le ministre,

Je vous écris afin d'exhorter votre gouvernement à revenir sur sa décision de réduire de façon significative la protection en matière de santé pour les demandeurs du statut de réfugié.

Votre décision préoccupe au plus haut point les professionnels du système de santé ontarien, en particulier les hôpitaux, les centres de santé communautaire et les médecins.

En renonçant à votre responsabilité envers un des groupes les plus vulnérables de notre société, vous vous soustrayez en fait à des coûts relevant de champs de compétence fédérale aux dépens du système de santé provincial.

Votre décision abolit le financement des médicaments et autres interventions précoces pour les demandeurs du statut de réfugié. À la suite de cette décision, plusieurs personnes en Ontario, notamment des enfants, ne pourront plus bénéficier de soins de santé à moins de nécessiter des soins urgents.

Par exemple, certains demandeurs du statut de réfugié atteints de maladies cardiovasculaires ne pourront plus consulter un professionnel de la santé. En plus d'entraîner des souffrances inutiles, l'absence de traitement ne fera qu'exacerber leurs futurs besoins en santé.

À la suite des changements apportés, certains demandeurs du statut de réfugié ne bénéficieront plus d'aucune protection, même dans des situations d'urgence. Si un demandeur devait subir une crise cardiaque, votre gouvernement lui refuserait

maintenant tout soin de santé. Refuser de financer ces soins dans une situation où la vie d'une personne est en danger est totalement irresponsable.

Le système de santé ontarien ne refusera pas de traiter une personne ayant besoin de soins médicaux d'urgence. Les professionnels de la santé anticipent un afflux de nouveaux patients atteints de troubles de santé évitables dans les salles des urgences de nos hôpitaux et les centres de santé communautaire, en particulier dans les centres urbains. Dans les faits, ce changement de politique créera un système de classes dans le système de santé canadien.

Nous ne connaissons pas l'impact financier de ces changements avant un certain temps, mais un hôpital du centre-ville de Toronto estime à 1,3 million de dollars les coûts annuels associés au traitement des réfugiés – des coûts qu'ils ne pourront en bonne partie plus réclamer. Ces coûts pourraient être supérieurs si nos hôpitaux devaient faire face à des troubles médicaux non maîtrisés. Il en résultera une pression accrue sur notre système de santé qui sera ressentie par toutes les Ontariennes et tous les Ontariens.

Votre décision, que vous avez prise sans aucune consultation, forcera les fournisseurs de soins de santé à faire des choix extrêmement difficiles en ce qui concerne leurs patients après le 30 juin; des choix qu'ils ne devraient pas avoir à faire.

Le Canada a été bâti sur les valeurs de l'inclusion et du soutien mutuel. Notre force en tant que nation s'inscrit dans la collaboration. C'est dans cet esprit que je vous exhorte à assumer vos responsabilités et à faire le bon choix en infirmant votre décision.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre et Monsieur le ministre, l'assurance de ma très haute considération.

La ministre,

Deb Matthews